

RECUEIL

DES PIÈCES RELATIVES A LA

PUBLICATION DES MANUSCRITS

DU

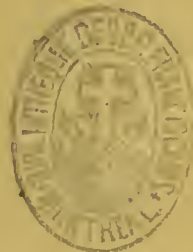
MARÉCHAL DE LÉVIS

SUR LA

GUERRE DU CANADA

DE 1755 A 1760

Publié par le Comte RAIMOND DE NICOLAY



IMPRIMERIE OBERTHUR, A RENNES

1888

Bibl. des professeurs
1920

RECUEIL

DES PIÈCES RELATIVES A LA

PUBLICATION DES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

SUR LA

GUERRE DU CANADA

DE 1755 A 1760

F5012

1888

N641

RECUEIL

DES PIÈGES RELATIVES A LA

PUBLICATION DES MANUSCRITS

DU

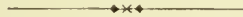
MARÉCHAL DE LÉVIS

SUR LA

GUERRE DU CANADA

DE 1755 A 1760

Publié par le Comte RAIMOND DE NICOLAY



IMPRIMERIE OBERTHUR, A RENNES

—
1888



Digitized by the Internet Archive
in 2013

RECUEIL

DES PIÈCES RELATIVES A LA

PUBLICATION DES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

SUR LA

GUERRE DU CANADA

DE 1755 A 1760



*Le comte Raimond DE NICOLAY à Monsieur l'abbé
CASGRAIN, professeur à l'Université Laval, à Québec
(Canada).*

Paris, 15 mars 1888.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je suis très reconnaissant à mon cousin, le marquis de Montcalm, et à M. X. Marmier, de l'Académie française, de m'avoir procuré l'honneur de faire votre connaissance. Je ferai ce qui dépendra de moi pour vous aider dans la tâche patriotique que vous vous êtes imposée, de recueillir les souvenirs historiques des dernières années de la domination française au Canada.

Vous êtes la seule personne à qui j'aie communiqué les nombreux et très précieux documents inédits qui me viennent de mon aïeul, le maréchal de Lévis.

J'ai souvent pensé à faire imprimer ces manuscrits que nous avons compulsés ensemble, mais vous m'avez suggéré une idée qui me séduit.

Le plus glorieux hommage qui puisse être rendu à la mémoire du chevalier de Lévis, du héros de Sainte-Foye, comme on l'appelle au Canada, serait, en effet, ainsi que vous le proposez, que le Gouvernement de votre province prit l'initiative de la publication de ces Mémoires et de ces magnifiques Lettres ignorés jusqu'à présent.

Après cent trente ans, non d'oubli, mais de silence, ces Mémoires, écrits par le dernier général des troupes françaises au Canada, paraîtraient au grand jour de la publicité, à Québec, sur le théâtre même des dernières luttes et des derniers exploits du chevalier de Lévis et de ses vaillants compagnons d'armes.

Je ne doute pas, Monsieur l'Abbé, que vous ne soyez un très habile négociateur, je remets donc l'affaire entre vos mains.

Voici mes conditions : je ferai faire sous mes yeux une copie authentique des papiers du maréchal de Lévis concernant le Canada, et je l'offrirai à la Province de Québec, à la condition que le Ministère prendra officiellement envers moi l'engagement de les faire imprimer textuellement et intégralement, et se réservera la propriété exclusive de cet ouvrage. En tête serait placée une notice sur le maréchal de Lévis, sur sa famille et sur les liens qui me rattachent à elle, et expliquent la transmission ininterrompue et héréditaire des manuscrits.

Agréez, je vous prie, Monsieur l'Abbé, l'expression de mes sentiments respectueux et très distingués.

Signé : Comte RAIMOND DE NICOLAY.

P.-S. — Je pense que votre Administration voudra bien me donner quelques exemplaires dont je disposerai en faveur de la Bibliothèque Nationale, des Ministères de la Guerre et de la Marine, et de plusieurs de mes parents.



Monsieur Honoré MERCIER, premier Ministre de la province de Québec, à Monsieur le Comte Raimond DE NICOLAY.

CABINET DU PREMIER MINISTRE. — PROVINCE DE QUÉBEC.

Québec, 28 mars 1888.

MONSIEUR LE COMTE,

Monsieur l'abbé Casgrain m'a communiqué la lettre que vous lui avez adressée, dans laquelle vous offrez de faire don à la Province de Québec de la copie authentique des manuscrits très précieux et complètement ignorés que vous possédez à titre d'héritage, en votre qualité d'arrière-petit-fils du maréchal de Lévis.

Je m'empresse d'accepter, avec la plus vive reconnaissance, au nom de la Province de Québec, ce don vraiment digne des deux illustres familles dont vous descendez. Les conditions que vous mettez à votre don seront suivies aussi fidèlement que vous le désirez. La Province de Québec fera imprimer

textuellement et intégralement les onze volumes de manuscrits sur le Canada, dont vous voulez bien lui offrir la copie authentique.

En publiant cette précieuse collection, la Province de Québec s'en réservera la propriété exclusive et fera placer en tête la Notice que vous voudrez bien lui communiquer, et qui, en établissant l'authenticité de ces manuscrits, leur donnera un nouveau prix. Enfin, elle vous priera d'accepter, à titre d'hommage, un certain nombre des volumes, à mesure qu'ils paraîtront.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, avec les sentiments de la plus haute considération, votre très obéissant serviteur.

Signé : HONORÉ MERCIER,

Premier Ministre de la Province de Québec.



Le comte Raimond DE NICOLAY à Son Excellence le très honorable Monsieur MERCIER, premier Ministre de la Province de Québec (Canada).

Réponse à la lettre du 28 mars.

Paris, 14 avril 1888.

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 28 mars 1888, dans laquelle vous m'informez que vous

acceptez, au nom de la Province de Québec, le don que je me propose de lui faire, d'une copie des manuscrits de mon aïeul, le maréchal de Lévis, concernant les dernières années de la domination française au Canada.

Je vous remercie de l'assurance que vous me donnez que votre Administration fera imprimer ces documents textuellement et intégralement, et s'en réservera la propriété exclusive.

Par leur fidélité aux traditions léguées par leurs ancêtres, les Canadiens français ont pu traverser les douloureuses vicissitudes de la conquête, sans perdre leur caractère national. Ils jouissent maintenant de la plus grande liberté civile et politique sous la protection d'une monarchie puissante et libérale, mais la prospérité ne leur fait pas oublier la mère patrie, la France! Peut-être l'aiment-ils davantage depuis ses malheurs.

Monsieur l'abbé Casgrain m'a beaucoup parlé, Monsieur le Ministre, de votre zèle pour la reconstitution de l'histoire du Canada français. Je suis très heureux de vous apporter mon concours dans cette noble tâche, et je vous prie, Monsieur le premier Ministre, d'agréer l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Comte RAIMOND DE NICOLAY.

Monsieur J. MARCHAND, président de l'Assemblée législative de Québec, à Monsieur le Comte Raimond DE NICOLAY.

Québec, 15 juin 1888.

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai l'honneur de vous transmettre une résolution adoptée unanimement par l'Assemblée législative de la Province de Québec, vous témoignant sa haute appréciation du don magnifique que vous avez bien voulu offrir à cette Province.

Permettez-moi, en m'acquittant de cette agréable mission, de vous dire que la population canadienne française appréciera infiniment ce précieux cadeau de la part du petit-fils d'un des héros de notre histoire, dont elle a conservé le plus sympathique souvenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Comte, l'assurance de ma plus haute considération.

Signé : J. MARCHAND,

Président de l'Assemblée législative de Québec.

*

Le comte Raimond DE NICOLAY à Son Excellence le très honorable Monsieur MERCIER, premier Ministre de la Province de Québec (Canada).

Paris, 28 juin 1888.

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,

J'ai lu dans le journal *Le Canadien*, l'accueil si flatteur et si honorable pour moi que la Chambre des députés de la

Province de Québec a fait à l'hommage que j'offre à votre pays, de la copie des manuscrits de mon aïeul le maréchal de Lévis. Je ne doute pas qu'ils n'intéressent vivement les descendants de ces Français du Canada pour qui et avec qui il a combattu.

Je suis bien sensible à l'initiative que vous avez prise de me faire voter des remerciements pour lesquels je vous prie d'exprimer toute ma reconnaissance à la Chambre des députés de la Province de Québec.

Agréer, je vous prie, Monsieur le premier Ministre, l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : Comte RAIMOND DE NICOLAY.



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

Québec, 11 juin 1888.

Sur motion de l'honorable M. Mercier, premier Ministre, appuyé par l'honorable M. Faillon, chef de l'Opposition, il est résolu unanimement que :

CONSIDÉRANT que M. le Comte Raimond de Nicolay, arrière-petit-fils du maréchal de Lévis, a bien voulu, par une lettre en date du quinze de mars dernier (1888), offrir, par l'inter-

médiaire de M. l'Abbé Casgrain, de faire don à la Province de Québec de la copie authentique des précieux et nombreux documents inédits qui lui viennent de son aïeul, le maréchal de Lévis, et cela à la condition que la Province de Québec prenne officiellement envers M. le Comte l'engagement de les faire imprimer textuellement et intégralement, ladite Province s'en réservant la propriété exclusive.

CONSIDÉRANT que ces manuscrits se composent de onze volumes :

- 1^o **Journal des campagnes** du général de Lévis, intitulé : **Canada**, cartes et relations jusqu'en 1760. Un in-folio de 255 pages, accompagné de cartes ou plans des différentes batailles ou attaques livrées de 1755 à 1760.
- 2^o **Lettres** de M. de Lévis. Un in-folio de 486 pages, contenant 197 lettres.
- 3^o **Journal des campagnes** de M. le Marquis de Montcalm, mis en ordre par M. de Lévis. Un in-quarto de 550 pages.
- 4^o **Lettres** de M. le Marquis de Montcalm à M. de Lévis. Un in-quarto contenant 136 lettres.
- 5^o **Lettres** du marquis de Vaudreuil à M. de Lévis. Un in-quarto contenant 124 lettres.
- 6^o **Lettres** de M. de Bourlamarque à M. de Lévis. Un in-quarto contenant 81 lettres.
- 7^o **Lettres** de M. Bigot à M. de Lévis. Un in-quarto contenant 78 lettres.
- 8^o **Lettres** de divers particuliers à M. de Lévis. Un in-quarto contenant 93 lettres.
- 9^o **Relations et Journaux** de différentes expéditions faites durant les années 1755, 1756, 1757, 1758, 1759, 1760. Un grand et fort in-folio.
- 10^o **Lettres** de la Cour de Versailles, contenant les lettres et états envoyés aux commandants des troupes de terre au Canada. Un in-folio très fort.
- 11^o **Recueil** de pièces militaires relatives au Canada. Un in-folio très considérable.

CONSIDÉRANT que l'honorable Honoré Mercier, premier Ministre de la Province de Québec, a répondu à M. le Comte de Nicolay qu'il acceptait avec la plus vive reconnaissance, au nom de la Province de Québec, ce don vraiment princier et digne du petit-fils du héros de Sainte-Foye, aux conditions exigées par le donateur.

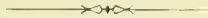
Cette Chambre est heureuse d'offrir à M. le Comte de Nicolay l'expression de la reconnaissance de ce pays pour ce don magnifique si généreusement offert.

Signé : J. MARCHAND,

Président de l'Assemblée législative de Québec.

L. DELORME,

Greffier de l'Assemblée législative.



NOTICE

PLACÉE EN TÊTE

DE LA COPIE DES MANUSCRITS

DU

Maréchal DE LÉVIS

SUR

LA GUERRE DU CANADA

OFFERTE PAR

Le Comte RAIMOND DE NICOLAY à la Province
de Québec (Canada)

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

MAISON DE LÉVIS

SUIVIE D'UNE

NOTICE SUR LA MAISON DE NICOLAY, DONT UNE BRANCHE DESCEND
DU MARÉCHAL DE LÉVIS



La Maison de Lévis tire son origine du village de Lévi, aujourd'hui Lévy-Saint-Nom, dans l'Île-de-France, à une lieue au nord de Chevreuse (département de Seine-et-Oise).

Le premier membre de cette famille que l'on connaisse d'une manière certaine est Philippe de Lévis, mentionné dès 1179, dans une charte de l'abbaye de Saint-Denis. Il accompagna Philippe-Auguste en Terre-Sainte pendant la troisième croisade, et, en mai 1200, figura comme caution au traité du Goulet, conclu entre Philippe-Auguste et Jean-Sans-Terre.

Gui 1^{er} de Lévis, son fils, fonda l'abbaye de Notre-Dame de la Roche, près de Lévi, et y bâtit une chapelle qui appartient encore aujourd'hui à la famille¹⁾. Il avait épousé

(1) Voyez le *Cartulaire* de Notre-Dame de la Roche, publié par M. le duc de Luynes.

Guiburge, qui passe pour avoir été sœur de Simon de Montfort. Lorsque Simon, dont les possessions étaient voisines des siennes⁽¹⁾, partit, en 1208, à la tête de l'armée qui allait combattre les hérétiques albigeois, il emmena avec lui son voisin, Gui de Lévis, et lui donna la charge de maréchal de l'armée qu'il commandait⁽²⁾. Comme cette armée marchait contre les hérétiques et s'appelait l'armée de la Foi, Gui de Lévis fut nommé le *Maréchal de la Foi*, et ce titre, confirmé par le roi de France et par le pape, s'est perpétué chez ses descendants par ordre de primogéniture. Dans le partage des biens des barons du Midi, dépossédés par les croisés, Gui de Lévis obtint la seigneurie de Mirepoix, au pays de Foix, et plusieurs châteaux, dont les principaux étaient la Garde, Montségur et Lérans, encore aujourd'hui patrimoine de la famille. Ces possessions lui furent confirmées par le roi de France et par le pape. Un siècle plus tard, à la prière d'un de ses descendants, le pape Jean XXII, en 1317, fit de la ville de Mirepoix le siège d'un évêché, qui fut plusieurs fois occupé par des prélats du nom de Lévis⁽³⁾ et a été supprimé en 1790.

Son petit-fils, Gui III, épousa Isabelle de Marly, de la maison de Montmorency. Il en eut plusieurs enfants. Le premier, Jean, seigneur de Mirepoix, fut l'auteur de la branche aînée de la famille, sur laquelle nous reviendrons plus tard. Un autre, Thibaut, fit la branche de Montbrun, qui ne tarda pas à s'éteindre. Un troisième, Pierre, fut évêque de Mague-

(1) Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

(2) Voyez P. Meyer, *Chanson de la Croisade des Albigeois*.

(3) *Gallia Christiana*, tome XIII, p. 238.

(1) Philippe de Lévis, dernier des Florensac, périt en 1451, au siège d'Aeqs, en sauvant la vie du dauphin, depuis Louis XI.

(2) Philippe de Lévis, Cardinal et Archevêque d'Arles, et son frère Eustache, également Archevêque d'Arles, étaient de la branche de Couson. Ils furent inhumés tous deux à Rome; on y voit leur mausolée dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, portant l'inscription suivante :

Philippus de Lévis T. T. S. Petri et Marcellini. Car. Arelatensis
E Gallia ortus illustris moribus virtute illustrior. Ro. Pont.
Et Xrianiss Francorum regibus magno in pretio habitus
In senatum apostolicum probitate adscitus obiit suo natali
Magno sui desiderio relicto quippè qui corporis et animæ bouis
Preditus summaque auctoritate pollens profuit quibus potuit
Obfuit nemini. vix. an. XL. MCCCCLXXV pridie non Novembris

Duo fratres hic jacent eodem clausi
Sepulcro Philippus et Eustachius
Primus cardinalis fuit sed archiepiscopus
Arelatensis nterque.

Sedente Innocent. VIII pont. max.
Eustachius natione gallus nobili Levorum gente Arelaten archie
Epus hic situs est. o quanta fuit in hoc antistite fides pietas religio
Sanctitas obque cum merito pont. max. intersacrosanctos tibi di
Vinar cerimoniar adsistentes communerari voluerit qui cum fra
Trem Philippum S. R. E. card. qui juxta se cubat unice dilexisset in vita
In morte quoque ut tumulo illi jungeretur mandavit.
Vixit ann. XLII obiit MCCCCLXXXIX die XXII mensis aprilis

lonne, en 1306, puis évêque de Cambrai et de Bayeux. Enfin, le quatrième, Philippe, fut auteur de la branche de Lautrec-Villars, d'où sont issus d'abord les rameaux de Florensac, de Couson et de Caylus, puis les deux branches ducales de la Voûte-Ventadour et de Charlus. A celle de Charlus se rattache le rameau de Châteaumorand, éteint peu avant la Révolution.

La terre de Ventadour, entrée dans la maison de Lévis, en 1492, par le mariage de Louis de Lévis, baron de la Voûte, avec Blanche de Ventadour, fut érigée en duché pairie, en 1589, par le roi Henri III, pour Gilbert de Lévis. Un de ses petits-fils, François-Christophe de Lévis, comte de Brion, fut créé duc de Damville en 1648, et vice-roi d'Amérique en 1653; il mourut sans postérité. La branche de Ventadour s'éteignit en la personne de Louis-Charles de Lévis, mort le 28 septembre 1717, sans enfants, de Charlotte Éléonore-Madeleine de la Motte-Houdancourt, qui fut, après sa mère, gouvernante des enfants de France, et éleva successivement Louis XV et le dauphin, père de Louis XVI.

La branche de Lévis-Charlus, issue de celle de Ventadour, par Jean, fils puîné de Louis de Lévis et de Blanche de Ventadour, eut aussi son duché-pairie, érigé en février 1723, sous le nom de Lévis, en faveur de Charles-Eugène, comte de Charlus. Les fils de ce duc de Lévis moururent avant lui et la branche de Charlus s'éteignit en sa personne, ainsi que ce titre ducal.

Dans la branche aînée, Jean I^{er}, premier fils de Gui III de Lévis, seigneur de Mirepoix, épousa Constance, fille du comte de Foix, Roger-Bernard. Il en eut deux fils. L'aîné, Jean II, continua la branche des seigneurs de Mirepoix, qui subsista

jusqu'au milieu du XVIII^e siècle et s'éteignit à la mort de Gaston-Charles-Pierre-François de Lévis, marquis de Mirepoix, né en 1700, successivement colonel du régiment de Saintonge en 1719, brigadier en 1734, ambassadeur à Vienne en 1737, maréchal de camp en 1738, lieutenant général en 1744, ambassadeur à Londres en 1749, créé duc à brevet en septembre 1751, maréchal de France le 24 février 1757, et mort à Montpellier le 25 septembre suivant. Il avait épousé une Beauveau, veuve du prince de Lixheim, de la maison de Lorraine, femme aussi distinguée par sa beauté que par son esprit. La correspondance du chevalier de Lévis pendant la guerre du Canada, qui fera partie de la présente publication, contient un certain nombre de lettres adressées à la maréchale de Mirepoix, et plusieurs font autant d'honneur à celui qui les écrivait qu'à celle qui les recevait.

En vertu du testament du maréchal de Mirepoix, le titre et la terre de Mirepoix passèrent à la branche des marquis de Léran, issue de Gaston de Lévis, second fils de Jean I^{er}, et dont le représentant, à cette époque, était Louis-Marie-François-Gaston de Lévis, marquis de Léran. Cette branche est la seule qui subsiste aujourd'hui. Elle est représentée à l'heure actuelle par Henri de Lévis, duc de Mirepoix et grand d'Espagne, fils unique de Gui de Lévis, duc de Mirepoix, et par les trois fils de Sigismond, comte de Lévis-Mirepoix, à savoir : Gaston, marquis de Lévis; Félix, comte de Lévis-Mirepoix, et Adrien, comte de Lévis-Mirepoix.

De cette branche de Lévis-Léran était issue celle d'Ajac, à laquelle appartenait le chevalier, puis marquis de Lévis, compagnon d'armes de Montcalm au Canada. Son père, Jean-Gaston, baron d'Ajac, eut deux fils, dont l'aîné, Pierre, ne

laissa qu'une fille qui épousa le fils du marquis de Montcalm. Le second fils, François, d'abord appelé le chevalier de Lévis, naquit le 23 août 1720. Dès 1735, il fut nommé lieutenant au régiment de la Marine; il prit part à la campagne du Rhin et obtint le grade de capitaine le 1^{er} juin 1737. En 1741 et dans les années suivantes, il fit les campagnes d'Autriche, de Bohême et d'Allemagne; en 1747, il fut nommé aide-major à l'armée d'Italie, colonel et chevalier de Saint Louis en 1748. En 1756, il fut choisi par le comte d'Argenson pour accompagner en Canada le marquis de Montcalm, avec le grade de brigadier. Deux ans plus tard, il fut nommé maréchal de camp. Nous n'avons rien à dire de ce que le chevalier de Lévis fit en Canada; son journal, le récit des campagnes de Montcalm mis en ordre par lui après la mort du général en chef, la correspondance de celui-ci, du chevalier et des autres chefs des troupes françaises, qui font l'objet de la présente publication, le feront connaître avec plus de détails et d'exactitude que nous ne pourrions le faire. Revenu en France en 1761, après la perte définitive de la colonie, le chevalier de Lévis reçut le grade de lieutenant-général et prit part à la campagne de 1762, en Allemagne, sous les ordres du prince de Condé. A la paix (1765), il fut pourvu du gouvernement de la province d'Artois, vacant par la mort du duc de Chaulnes. En 1771, il fut nommé capitaine des gardes de Monsieur, comte de Provence, depuis le roi Louis XVIII. Enfin, comme couronnement de sa glorieuse carrière, il fut créé chevalier des Ordres du roi en 1776; maréchal de France, le 13 juin 1783; duc héréditaire, le 24 avril 1784. Il mourut à Arras, trois ans après, le 26 novembre 1787, à l'âge de soixante-sept ans. Il avait épousé, le 28 février 1762, Gabrielle-Augustine

Michel de Tharon, morte sur l'échafaud révolutionnaire, le 10 juillet 1794. Il eut pour fils Gaston-Pierre-Marc de Lévis, qui fut, avant la Révolution, capitaine des gardes de Monsieur, comte de Provence, puis député aux États généraux de 1789. Ayant émigré, il prit part à l'expédition de Quiberon, et y fut grièvement blessé; mais on le rapporta enveloppé dans le drapeau royal à bord d'un vaisseau anglais, et il échappa ainsi aux exécutions sanglantes où allait périr la fleur des anciennes armées, et particulièrement de la marine. Il rentra de bonne heure en France. A défaut de la carrière des armes, les lettres ornèrent sa vie. On a de lui plusieurs ouvrages qui lui valurent d'entrer à l'Académie française, en 1816. Les principaux sont : *Maximes et Essais sur différents sujets de morale et de politique; Souvenirs et Portraits; Lettres de Kang-Hi*. Ce dernier ouvrage est écrit dans le genre des *Lettres Persanes*.

Lors de la Restauration, en 1814, le roi Louis XVIII nomma le duc de Lévis pair de France héréditaire, ministre d'État et chevalier du Saint-Esprit, et enfin chevalier d'honneur de M^{me} la Duchesse de Berry, en 1817. Cette princesse étant devenue veuve dès 1820, les fonctions de chevalier d'honneur, qui paraissaient devoir être purement honorifiques, acquirent une importance réelle. Le duc de Lévis s'en acquitta avec dévouement jusqu'au jour de sa mort, arrivée le 15 février 1830. Il avait épousé Françoise de Paule Charpentier d'Ennery, fille du comte d'Ennery, ancien gouverneur de Saint-Domingue.

De ce mariage étaient issus Gaston-François-Christophe-Victor de Lévis, et Adèle-Charlotte-Augustine de Lévis, qui épousa, en 1809, le marquis de Nicolay.

Gaston de Lévis naquit à Londres, pendant l'émigration, en avril 1794. Il avait vingt ans à l'époque de la Restauration.

Pendant les Cent jours, il prit part à la lutte soutenue par le duc d'Angoulême. Quelques années après, il devint aide-de-camp de ce prince. Chef de bataillon en 1822, il fit, en cette qualité, la campagne d'Espagne de 1823. Nommé colonel du 54^{me} régiment de ligne, il participa à l'expédition de Grèce, en 1828, et s'y distingua. Revenu à Paris, il reprit son service auprès du dauphin, duc d'Angoulême. Après la mort de son père, en 1830, il succéda au titre de duc de Lévis. Il avait porté, avec l'agrément du roi Louis XVIII, le titre de duc de Ventadour depuis 1820, époque de son mariage avec Marie-Catherine-Amanda d'Aubusson de la Feuillade.

Après les funestes journées de juillet 1830, il accompagna le dauphin, dont il était toujours l'aide-de-camp, jusqu'à son embarquement pour l'Angleterre. En 1838, il consentit, sur la demande du dauphin, duc d'Angoulême, à devenir le conseiller officiel du duc de Bordeaux, connu plus tard sous le nom de comte de Chambord. A partir de ce moment, le duc de Lévis abandonna tout pour attacher sa destinée à celle de l'auguste chef de la maison de Bourbon, et sa vie ne fut plus qu'une suite d'actes d'abnégation et de sacrifices. Du reste, en cela, il suivit un exemple cher à son cœur. Dès 1834, en effet, sa sœur, Augustine de Lévis, marquise de Nicolay, avait pris le chemin de l'exil et quitté ses enfants, pour aller, sur la demande du roi Charles X, achever l'éducation de Made-moiselle, depuis duchesse de Parme. Touchante émulation du frère et de la sœur dans leur dévouement aux deux derniers rejetons de la branche aînée de la maison royale de France.

Lorsque, en 1848, la marquise de Nicolay mourut, le comte de Chambord écrivit les lignes suivantes : « Douée d'une douceur admirable, d'une grande élévation d'âme, d'une piété

profonde, la marquise de Nicolay était en outre, comme son mari et son frère, un parfait modèle de dévouement et de fidélité, et on peut dire que ma sœur avait trouvé en elle une seconde mère. »

Le duc de Lévis rendit le dernier soupir à Venise, le 9 février 1863, dans les bras de celui à qui il s'était consacré tout entier. Il ne laissait pas de postérité.

Augustine de Lévis, sa sœur, avait épousé, en 1809, comme nous l'avons dit plus haut, le marquis de Nicolay, pair de France héréditaire.

La maison de Nicolay est originaire de la province du Vivarais. Dès les premières années du XV^{me} siècle, elle s'est divisée en deux branches : celle des marquis de Goussainville, dans l'Île-de-France, et celle des marquis de Sabran et de Cavillargues, en Languedoc, représentée actuellement par le marquis Scipion de Nicolay. La première branche occupa pendant trois siècles une des premières charges du royaume de France, celle de premier Président de la Chambre des Comptes.

Jean de Nicolay, après avoir été chancelier du royaume de Naples, sous Charles VIII, fut élevé par Louis XII, en 1506, à la dignité de premier Président. Ses descendants lui succédèrent pendant neuf générations jusqu'à l'abolition de la Chambre des Comptes, en 1791 ⁽¹⁾.

(1) Extrait de l'*Histoire de la maison de Nicolay*, par A. M. de Boislisle, membre de l'Institut. Ouvrage couronné par l'Académie française, tome II, p. 762.

Lettre du Président du Département au premier Président. — Fermeture de la Chambre des Comptes.

19 septembre 1791.

Comme la loi qui supprime la Chambre des Comptes, Monsieur, est au moment de recevoir son exécution à Paris, j'ai l'honneur de vous

Le dernier premier Président, Aymard-Charles-Marie de Nicolay, marquis de Goussainville, membre de l'Académie française, chevalier du Saint-Esprit, chancelier des Ordres du roi, périt en 1794, sur l'échafaud révolutionnaire, ainsi que son fils aîné et son frère, ancien Président du grand Conseil.

La famille de Nicolay ne s'est pas seulement illustrée dans la magistrature; elle compte dans l'épiscopat quatre évêques, et dans l'armée un maréchal de France, Antoine-Chrétien, comte de Nicolay, en 1775, et plusieurs officiers généraux.

Pendant les trois derniers règnes avant la Révolution, un régiment de cavalerie portait le nom de *Dragons de Nicolay*.

prévenir que le Directoire du Département a chargé MM. Garnier et Thion de la Chaume, de procéder, avec M. le Procureur général syndic, aux opérations prescrites par la loi. Vous les trouverez, ainsi que tout le Directoire, très disposés à tous les égards pour Messieurs de la Chambre des Comptes qui sont dus à des magistrats qui ont bien mérité de la chose publique.

Agrééz, je vous prie, la sincère assurance de mon attachement.

Le Président du Département,
LA ROCHEFOUCAULD.

Réponse du premier Président.

20 septembre 1791.

Nous vous devons des remerciements, Monsieur, de nous définir le terme prochain de notre existence civile. Les portes de la Chambre des Comptes seront ouvertes. Les préposés des nouvelles administrations peuvent dès aujourd'hui aller consommer notre anéantissement et se promener sur les derniers débris de la magistrature. Nous irons gémir sur les ruines de la religion et de la monarchie, et nous attendrir sur les malheurs de la famille royale. Ceux qui les ont loyalement servis conserveront éternellement le droit de les respecter et de les chérir.

Permettez-moi, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous offrir les plus sincères assurances de mon attachement.

NICOLAY.

(Copies, collection Le Marié, d'Aubigny).

La descendance du dernier premier Président, mort en 1794, s'est subdivisée en trois rameaux : le premier, représenté par le marquis de Nicolay, chef actuel de nom et d'armes ; le second, par les comtes Roger et Antoine de Nicolay ; le troisième, par les fils du marquis de Nicolay, pair de France, et d'Augustine de Lévis, dont il a été fait mention plus haut. Ceux-ci sont : le marquis de Nicolay, les comtes Raimond, Charles et Joseph de Nicolay. Le comte Raimond de Nicolay, ayant été institué légataire universel de son oncle, le dernier duc de Lévis, est devenu ainsi possesseur des manuscrits du maréchal de Lévis, dernier général des troupes françaises au Canada.

Après avoir étudié les onze volumes manuscrits qui font l'objet de la présente publication et dont la liste va suivre, avec le concours d'un ecclésiastique canadien, M. l'abbé Casgrain, aussi connu par ses travaux littéraires que par sa piété et son patriotisme, et après s'être convaincu qu'ils seraient d'un haut intérêt pour les Canadiens français, le comte Raimond de Nicolay en a fait faire sous ses yeux une copie authentique, et il est heureux de l'offrir à la Province de Québec, par l'entremise de Son Excellence le très honorable M. Mercier, premier Ministre.

Paris, 15 juin 1888.

LISTE

DES

ONZE VOLUMES MANUSCRITS

DU

MARÉCHAL DE LÉVIS

- 1^o **Journal des campagnes** du général de Lévis, intitulé : **Canada**, cartes et relations jusqu'à 1760.
 - 2^o **Lettres** de M. de Lévis, de 1756 à 1762.
 - 3^o **Journal des campagnes** de M. le marquis de Montcalm, mis en ordre par M. de Lévis.
 - 4^o **Lettres** du marquis de Montcalm à M. de Lévis.
 - 5^o — du marquis de Vaudreuil à M. de Lévis.
 - 6^o — de M. de Bourlamarque à M. de Lévis.
 - 7^o — de M. Bigot à M. de Lévis.
 - 8^o — de divers particuliers à M. de Lévis.
 - 9^o **Relations et Journaux** de différentes expéditions faites durant les années 1755 à 1760.
 - 10^o **Lettres** de la Cour.
 - 11^o **Recueil** de pièces militaires.
-

AVANT - PROPOS

PLACÉ

EN TÊTE DU 3^{me} VOLUME

INTITULÉ

JOURNAL DES CAMPAGNES

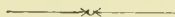
DE

M. le Marquis DE MONTCALM

MIS EN ORDRE

PAR M. DE LÉVIS

AVANT-PROPOS



Avant de continuer la publication des papiers du chevalier de Lévis, il convient de faire précéder le *Journal* et les *Lettres* du marquis de Montcalm d'une courte Notice sur la famille de cet homme illustre, et sur sa vie avant son arrivée au Canada.

Louis-Joseph, marquis de Montcalm-Gozon, seigneur de Saint-Véran et de Candiac, baron de Gabriac, etc., naquit au château de Candiac, le 28 février 1712.

Il appartenait à une ancienne maison de la province de Rouergue. Simon de Montcalm, le premier connu, vivait à la fin du XII^e siècle. Un de ses descendants, Jean de Montcalm, épousa Jeanne de Gozon, petite-nièce du célèbre grand maître des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, Dieudonné de Gozon. Mais le nom de Gozon ne fut ajouté à celui de Montcalm que beaucoup plus tard, en 1582, par le mariage de Louis de Montcalm avec Marthe de Gozon, de la même famille que la première, qui apporta à son mari la terre de Gozon, à la condition qu'il prendrait le nom et les armes de cette maison.

Le fils de ce Jean dont nous avons parlé plus haut, Gaillardet de Montcalm, épousa, en 1494, Marguerite de Joyeuse. Elle lui apporta en dot la terre de Candiac, qui est restée jusqu'à nos jours dans la famille de Montcalm.

Jean-Louis de Montcalm, né en 1641, eut deux fils, dont le second, Louis-Daniel, fut la tige des barons de Gabriac et eut pour fils Louis-Joseph de Montcalm, le défenseur du Canada.

Louis-Joseph fut, à l'âge de quatorze ans, admis comme enseigne dans le régiment de Hainaut-Infanterie. En septembre 1729, il fut promu au grade de capitaine; et ce fut en cette qualité qu'il assista, en 1733, au siège de Philipsbourg. Il prit part, pendant les années qui suivirent, à la guerre de la succession d'Autriche, et fut nommé, le 6 mars 1743, colonel du régiment d'Auxerrois-Infanterie; le 21 avril de la même année, il était nommé chevalier de Saint-Louis. En 1746, Louis de Montcalm servit en Italie, sous les ordres du maréchal de Maillebois; mais blessé grièvement sous les murs de Plaisance, il fut obligé de rentrer en France. Nommé brigadier le 28 mars 1747, il prit part peu après, sous les ordres du marquis de Belle-Isle, à une expédition qui avait pour but de forcer le col de l'Assiette, où l'armée piémontaise était fortement retranchée. L'entreprise échoua, et Montcalm y reçut deux nouvelles blessures; bientôt après, la paix d'Aix-la-Chapelle le faisait rentrer dans ses foyers. Le régiment d'Auxerrois ayant été dissous, Montcalm fut nommé mestre-de-camp d'un nouveau régiment de cavalerie qui porta son nom. En 1756, le comte d'Argenson jeta les yeux sur lui pour commander l'armée française au Canada, à la place du baron de Dieskan, qui venait de tomber entre les mains des

Anglais. Montcalm recevait en même temps le grade de maréchal de camp et le commandement de toutes les troupes qui se trouvaient dans la colonie, sous les ordres du gouverneur général, M. de Vaudreuil. On lui donnait comme second le chevalier de Lévis, avec le grade de brigadier. La commission du roi est datée du 4^{er} mars 1756. Deux mois et demi plus tard, le 13 mai, Montcalm débarquait à Québec.

Le *Journal des campagnes* du marquis de Montcalm, sa correspondance avec le chevalier de Lévis et la volumineuse publication que nous avons entreprise, diront quels furent sa vie et ses exploits au Canada. Nous rappellerons seulement que le roi Louis XV, le 20 octobre 1758, récompensa sa valeur et ses services par le grade de lieutenant-général. Moins d'un an après, Montcalm, blessé à mort le 13 septembre 1759, dans la bataille livrée sous les murs de Québec, mourut le lendemain matin et fut enterré le même jour dans l'église des Ursulines de cette ville.

Le marquis de Montcalm avait épousé, le 3 octobre 1736, Angélique-Louise Talon du Boulay. Il en eut, entre autres enfants, Louis-Pierre-Marie-Gilbert, comte de Montcalm, lieutenant-général, qui épousa, après la mort de son père, Jeanne-Marie de Lévis-Ajac, fille du frère aîné de l'ancien compagnon d'armes de Montcalm au Canada. De ce mariage naquit Louis-Dieudonné, marquis de Montcalm, maréchal de camp, aide-de-camp du dauphin, duc d'Angoulême, qui eut de son mariage avec Antoinette-Marie-Cécile de Sainte-Maure-Montausier, André-Victor-Dieudonné, marquis de Montcalm, représentant actuel de la famille.

ERRATA

Pages 10 et 13, *au lieu de* J. Marchand, *lire* F. Marchand.

Page 11, ligne 17, *au lieu de* M. Faillon, *lire* M. Taillon.

Page 18, *au lieu de* dont les principaux étaient Lagarde, Montségur et Lérans, *lire* un des principaux, Lérans, est encore, *etc.*

Page 19, ligne 4, *au lieu de* Caylus, *lire* Québus.

Page 19, ligne 16, *au lieu de* sans enfants, *lire* sans enfant mâle.

Page 20, ligne 5, *après les mots* maréchal de camp en 1738, *lire* chevalier des ordres du roi en 1739.
